

C'est quoi ?

un réseau d'entreprises spécialisées dans le Conseil et Expertise du Risque Sanitaire lié à l'Environnement.

C'est qui ?

Des hommes et des femmes qui unissent leurs expériences et leurs compétences.

Dans quel but ?

La synergie de ces savoirs-faire, permet de répondre à vos attentes et de vous apporter la solution adaptée à l'approche multi-factorielle nécessaire à la gestion du risque sanitaire.

La clientèle ?

Du gestionnaire de bâtiments en passant par les services techniques... aussi bien dans le secteur tertiaire que de la santé et de l'industrie...

Un partenaire ?

Oui, par sa mission de centralisation et de coordination de l'ensemble des ressources du réseau.

Oui, par ses engagements à vous écouter, vous conseiller et vous accompagner.

Comment nous contacter ?

Le réseau C.E.R.I.S.E.
par téléphone
02 54 75 01 49
ou par télécopie
02 54 75 00 46
ou par mail
info@reseau-cerise.com

Prestations.

Afin d'assurer le contrôle et le suivi de la qualité de l'air, nous effectuons, tout ou partie des contrôles suivants :

- ✓ comptage particulaire,
- ✓ cinétique de décontamination,
- ✓ taux de renouvellement d'air dans les différentes salles concernées, nécessitant ainsi le contrôle du volume dans les salles et la mesure des débits d'air soufflés,
- ✓ mesure des pressions / dépressions des salles par rapport au couloir contigu,
- ✓ mesures de la contamination microbiologique,
- ✓ contrôle des Postes de Sécurité Microbiologique.

Les contrôles.

contrôles dans le cadre d'une procédure de qualification d'une installation :

- avant le démarrage des activités dans un nouvel environnement (ex : salle opératoire, flux laminaire).

contrôles à visée de surveillance :

- dans le cadre du plan de maintenance d'une installation,
- dans le cadre d'un plan d'action qualité (surveillance des points critiques) :
établissement du niveau de contamination de base et suivi.
- dans le cadre de travaux générant un risque (aspergillus, légionella) :
évaluation du niveau de ce risque.

contrôles à visée d'investigation :

- dans le cadre d'une enquête épidémiologique :
recherche de la source de contamination afin de la supprimer.

Les mesures seront détaillées dans le rapport final, accompagnées des commentaires nécessaires à leur interprétation, ainsi que des solutions à mettre en œuvre dans le cas d'anomalies ou de problèmes rencontrés.